

L'ESSENTIEL

DE LA CAF DE SAONE-ET-LOIRE

2023



caf.fr

#LaCafAVosCôtés



Que dire de l'année 2023 ?

Elle a été riche et intense, avec de très nombreuses avancées et réalisations dans tous nos domaines d'activité. Tout au long de l'année, nous avons été à la hauteur de l'idée que nous nous faisons de notre mission.

En Saône-et-Loire, 28 % des enfants vivent dans une famille à bas revenu et 21,5 % des allocataires ont des revenus qui dépendent pour au moins la moitié des prestations que nous versons. Si ces chiffres sont plus faibles qu'au niveau national, ils disent le caractère essentiel et l'exigence de notre action :

- Exigence d'un paiement rapide et juste des prestations ;
- Exigence d'une offre d'information et conseil plurielle, continue et accessible, pour rassurer, expliquer et faire en sorte que chacun accède à ses droits ;
- Exigence d'un accompagnement sur mesure et renforcé, qu'il se fasse par la médiation administrative, le travail social ou nos parcours attentionnés ;
- Exigence de création et de soutien aux services proposés aux familles sur les territoires, pour favoriser l'égalité réelle des chances, dans un contexte où tous les enfants ne partent pas dans la vie avec les mêmes chances ;
- Exigence de soutien auprès des 280 collègues de la Caf pour que chacun puisse travailler dans de bonnes conditions et donner le meilleur de lui-même.

En 2023, je pense que nous avons répondu au mieux à ces exigences multiples.

Je ne peux évidemment résumer en quelques lignes l'ensemble des réalisations accomplies en ce sens, je souhaite toutefois en retenir ici 4, particulièrement emblématiques et qui ont marqué notre année 2023 :

L'accueil du Snapa (Service National d'Appui à la Production Aripa), emblématique car la décision de nous le confier est une marque de reconnaissance de notre savoir-faire et de nos résultats, emblématique car il a présenté un caractère inédit en termes de volume de créations d'emplois, emblématique car nous avons réussi à recruter rapidement 25 nouveaux collègues, à les héberger, à les intégrer et à les former ;

Le parcours attentionné en direction des personnes incarcérées, emblématique car il montre que notre dose d'accès aux droits renforcé augmente progressivement, que - dans une logique d'équité - nous poursuivons la mise en place d'une myriade de parcours attentionnés renforcés en direction de ceux qui ont le plus besoin de nous, et que nous savons nouer de nouveaux partenariats ;

La mise en place de l'aide aux victimes de violences conjugales car nous avons su nous mobiliser collectivement pour mettre en place de façon très réactive une nouvelle prestation, qui répond à de vrais et importants enjeux de société : faire en sorte de payer très vite les droits, informer nos partenaires pour un réel accès aux droits ;

Et surtout l'ensemble de nos résultats : en 2023, nous avons réussi à atteindre tous nos objectifs et donc à agir sur tous les fronts simultanément, et à proposer un service de base de qualité dans tous les domaines.

Ces exemples traduisent, à nouveau, la pertinence des piliers sur lesquels nous fondons notre action quotidienne : nos convictions, nos moteurs, nos principes : approche attentionnée / collaboration / réactivité, anticipation et ingéniosité / relation humaine incarnée et oralité / simplicité et pragmatisme.

Ils confirment surtout notre engagement à tous au service de notre raison d'être et de nos ambitions, ambitions que nous avons précisées et réaffirmées, fin 2023, à l'occasion de la finalisation de notre Cpog.

Ce sont ainsi 4 directions complémentaires que nous poursuivons et continuerons à poursuivre dans les prochains mois et années :

- **des fondamentaux très sains** : avec un très haut niveau de service de base garanti pour tous (allocataires, partenaires et collègues) ;
- **une place croissante accordée aux approches attentionnées** dans une logique de sur-mesure (là aussi allocataires, partenaires et collègues) ;
- **une plus large ouverture à l'extérieur et à nos partenaires** (d'aujourd'hui et de demain), qu'ils soient partenaires d'accès aux droits, partenaires avec qui nous coproduisons les droits, partenaires qui mettent en place des services sur le territoire, écosystèmes divers, nouveaux partenaires ;
- **une écoute plus intense de nos différentes parties prenantes** (et, à nouveau, avec notre triptyque : allocataires, partenaires et collègues).

Pour conclure, reprenez la fierté qui est la mienne du collectif - collègues et administrateurs - que nous formons, et du service et des services que nous rendons aux habitants de Saône-et-Loire.

Cécile Aladame,
Directrice de la Caf



NOS CHIFFRES CLÉS 2023



96 393
allocataires
bénéficiaire
de prestations légales



424
structures partenaires
bénéficiaire de subventions

3 475
familles
bénéficiaire d'aides individuelles directes
au titre de l'action sociale



**UN BUDGET ANNUEL
DE 649 MILLIONS D'EUROS**



NOS TEMPS FORTS 2023

JANVIER

Lancement d'un appel à projets en direction de nos partenaires d'action sociale



FEVRIER

Arrivée de 9 collègues au pôle Aripa



Inauguration d'un espace petite enfance à Champforgeuil



MARS

Immersion à l'accueil de Mâcon des agents de la structure France services de Sennecey-le-Grand



Signature d'une convention de partenariat Caf/Cpam



AVRIL

Lancement du parcours attentionné en direction des personnes incarcérées



MAI

Journée départementale des accueils de loisirs



JUIN

Visite du député Louis Margueritte



Journée d'entreprise au château d'Hurigny



Séminaire Ctg avec le Grand Charolais



Visite de la direction de l'Aripa



NOS TEMPS FORTS 2023

JUILLET

Journée de la parentalité sur le thème du développement durable



SEPTEMBRE

Participation aux rendez-vous de l'emploi à Mâcon



Participation à la journée des étudiants à Mâcon



Victoire au challenge de la mobilité



OCTOBRE

Participation au roadshow de l'Assurance Maladie



Journée départementale des Clas



Journée départementale Parents71



Journée départementale Petite enfance



DECEMBRE

Mise en place de l'aide d'urgence aux victimes de violences conjugales



AOÛT

Lancement de la tranche 3 des travaux de rénovation du site de Mâcon



PORTRAIT DU DÉPARTEMENT

▶ **549 288**
habitants
(insee 2022)

▶ **565**
communes

▶ **19**
établissements
publics de coopération
intercommunale (Epci)

▶ **5**
villes de plus de
10 000 habitants

▶ **349**
zones de
revalorisation
rurale

▶ **325**
villes de moins
de 500 habitants

▶ **13**
quartiers prioritaires
politique de la ville
(QPV)



42,3 %
de la population du
département couverte
soit 232 102 personnes
dont 96 540 enfants



96 393
allocataires

au 31 décembre 2023

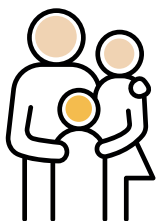


19
conventions territoriales
globales signées couvrant
100 % de la population

NOS ALLOCATAIRES

47 560
familles
bénéficiaires
potentielles
des aides
d'action sociale

Parmi nos 96 393 allocataires, nous comptons **47 560 familles avec enfants et 44 008 personnes sans enfant.**



34 014 couples

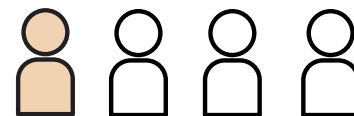
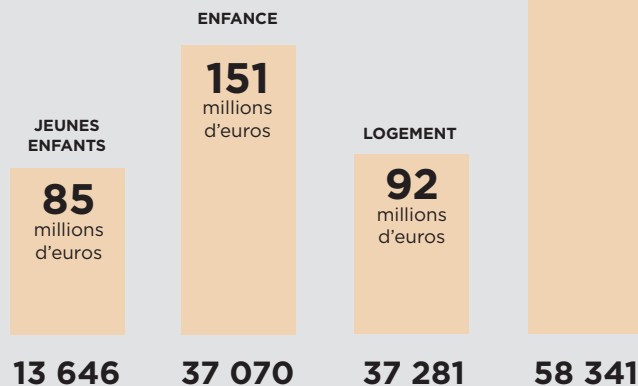
6 927 avec 1 enfant
18 197 avec 2 enfants
8 890 avec 3 enfants



13 546 familles monoparentales

6 631 avec 1 enfant
4 762 avec 2 enfants
2 153 avec 3 enfants

Nombre de bénéficiaires
et montants versés
(en millions d'euros)
par type de prestations



Plus d'une famille sur 4
est monoparentale (28,5 %)

LES PRESTATIONS QUE NOUS VERSONS

595
millions d'euros
versés au titre
des prestations
légales

PRESTATION D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

	bénéficiaires	montant (euros)
Prime naissance/adoption	270	3 488 498
Allocation de base	10 041	21 017 935
Prestation partagée d'éducation de l'enfant	1 619	5 529 217
Complément de mode de garde	7 266	55 435 063

PRESTATIONS D'ENTRETIEN

	bénéficiaires	montant (euros)
Allocations familiales	34 245	95 875 313
Complément familial	6 548	17 825 345
Allocation de soutien familial	5 727	17 825 345
Allocation de rentrée scolaire	20 599	15 053 682
Allocation d'éducation de l'enfant handicapé	3 899	11 568 372
Allocation journalière de présence parentale	142	1 817 911

LOGEMENT

	bénéficiaires	montant (euros)
Allocation logement familiale	4 899	16 452 253
Allocation logement sociale	11 335	25 358 421
Aide personnalisée au logement	21 047	50 357 832

SOLIDARITE

	bénéficiaires	montant (euros)
Prime d'activité	35 586	75 708 595
Revenu de solidarité	9 676	58 723 581
Aah + complément	14 625	115 968 151
Allocation journalière du proche aidant	14	103 029
Aide à destination des victimes de violences conjugales	40	34 752

AUTRES PRESTATIONS

(primes diverses, allocation de logement temporaire, frais de tutelle,...) 3 595 356

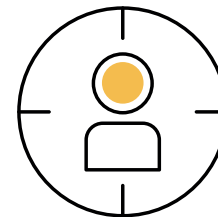


515 EUROS

C'est le montant moyen que nous versons mensuellement à chaque foyer allocataire



LE JUSTE DROIT



Payer le juste droit, c'est une **ambition** au cœur du service à rendre à l'allocataire qui s'appuie sur une politique de contrôle diversifiée.

366 544
contrôles
des données
transmises par
les allocataires



- > échanges automatisés avec Pôle Emploi et les Impôts
- > contrôles de cohérence des données
- > ciblage de dossiers à risque
- > contrôles en accueil ou au domicile des allocataires

9,7
millions d'euros
de régularisations
indus :
6,9 millions d'euros
rappels :
2,8 millions d'euros



27
contrôles
de structures
partenaires
financées



377
dossiers
qualifiés de
frauduleux
**pour un montant
de 2 490 994 euros**



L'efficacité des contrôles

L'efficacité des contrôles est au cœur des enjeux de la maîtrise des risques. Elle se mesure par la hausse des impacts financiers lors des contrôles. Concernant les données entrantes (celles déclarées par les allocataires), toute nature de contrôle confondues, les impacts financiers ont augmenté de 25,3 % en 2023, chiffre un peu au-dessus de la moyenne du réseau (+ 21,6 %).

Cette progression s'est poursuivie tout au long de l'année, avec une hausse de 27 %, atypique par rapport au tassement observé sur l'ensemble du réseau (+ 10,4 %). Désormais, rompant ainsi avec une tendance historique, nos impacts financiers moyens sont plus élevés que ceux du réseau.

NOS OFFRES DE SERVICE

Tout au long de l'année 2023, nous nous sommes se sont tenus, sans faiblir, aux côtés des allocataires et partenaires du département et avons su améliorer et enrichir notre action.

NOUS SOMMES ENGAGÉS POUR UN VERSEMENT RAPIDE DES PRESTATIONS



Avec une moyenne de **3 jours de stock** (contre 5 jours au niveau national) et un délai de démarche moyen de 10 jours pour l'ensemble des prestations (contre 16 au niveau national), nous avons réussi à assurer un paiement régulier et rapide des prestations tout au long de l'année.

C'est la mobilisation sans faille des équipes, de même que leur ingéniosité et leur capacité à trouver des solutions aux difficultés, qui ont permis d'obtenir ces résultats. Deux exemples :

- 22 sessions d'heures supplémentaires ont été organisées les samedis matin au cours de l'année 2023 ; ce sont près de **17 000 dossiers** qui ont pu être traités à ces occasions ;
- Chaque mois, collègues des équipes et managers se retrouvent dans un esprit résolument collaboratif et orienté "terrain" pour analyser la période écoulée, projeter l'écoulement de la charge de travail sur les 3 mois à venir, et déterminer ensemble la meilleure conduite à tenir, avec pour boussole, le meilleur service à rendre aux publics, et pour outil principal, la **stratégie de service graduée** listant les différentes actions à entreprendre en fonction de la situation.



F O R M A T I O N

La Caf a continué en 2023 à résolument miser sur l'appui aux métiers pour soutenir les équipes et la performance.

Aux différentes "teams" de Gca et Csu intégralement formées en interne, sont venues s'ajouter 10 formations, 20 accompagnements personnalisés et une refonte complète des modalités de diffusion de l'information métier.



Le service d'intermédiation financière des pensions alimentaires

En revrier 2023, ce sont 24 nouveaux collègues qui ont rejoint l'équipe en charge du recouvrement et de l'intermédiation des pensions alimentaires ; dont 20 au titre d'une nouvelle mission nationale d'appui à la production du service (le Snapa) qui nous a été confiée. L'intégration et la formation de ces nouveaux collègues, conjuguées à l'augmentation continue du nombre de dossiers gérés, n'a pas empêché la permanence d'un très bon niveau de service rendu tout au long de l'année avec 2,5 jours de stock (contre 10 au national).

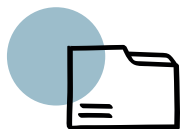
NOUS SOMMES PRÉSENTS ET DISPONIBLES SELON LES BESOINS POUR APPORTER UNE RÉPONSE RAPIDE, EFFICACE ET ADAPTÉE

Tout au long de l'année, sans interruption, nous avons pris en charge, aux côtés de nos collègues du Doubs, presque **400 000** appels téléphoniques pour le compte des 8 Caf de la région Bourgogne Franche-Comté ; et à nous seuls, plus de **80 000 mails** pour le compte des 4 Caf de l'ancienne région Bourgogne.



Persuadés qu'au paiement rapide des prestations et à l'accessibilité continue des espaces multiservices doit venir s'ajouter – chaque fois que les allocataires en ressentent le besoin – la possibilité de pouvoir nous rencontrer en rendez-vous dans des délais rapides, **nous avons fait le choix, au printemps 2023, d'augmenter de près de 50 % le nombre de rendez-vous physiques proposés chaque jour.** Aux 24 plages de rendez-vous téléphoniques quotidiennes, sont ainsi venues s'ajouter 17 plages de rendez-vous physiques (au lieu de 12 précédemment). A compter de cette date et tout au long ensuite de l'année 2023, 95 % des demandes de rendez-vous ont ainsi pu trouver une réponse favorable en moins de 7 jours.

Chaque jour, à la Caf de Saône-et-Loire, nous :



mettons à jour
3 987 dossiers
allocataires



prenons
en charge
546 mails



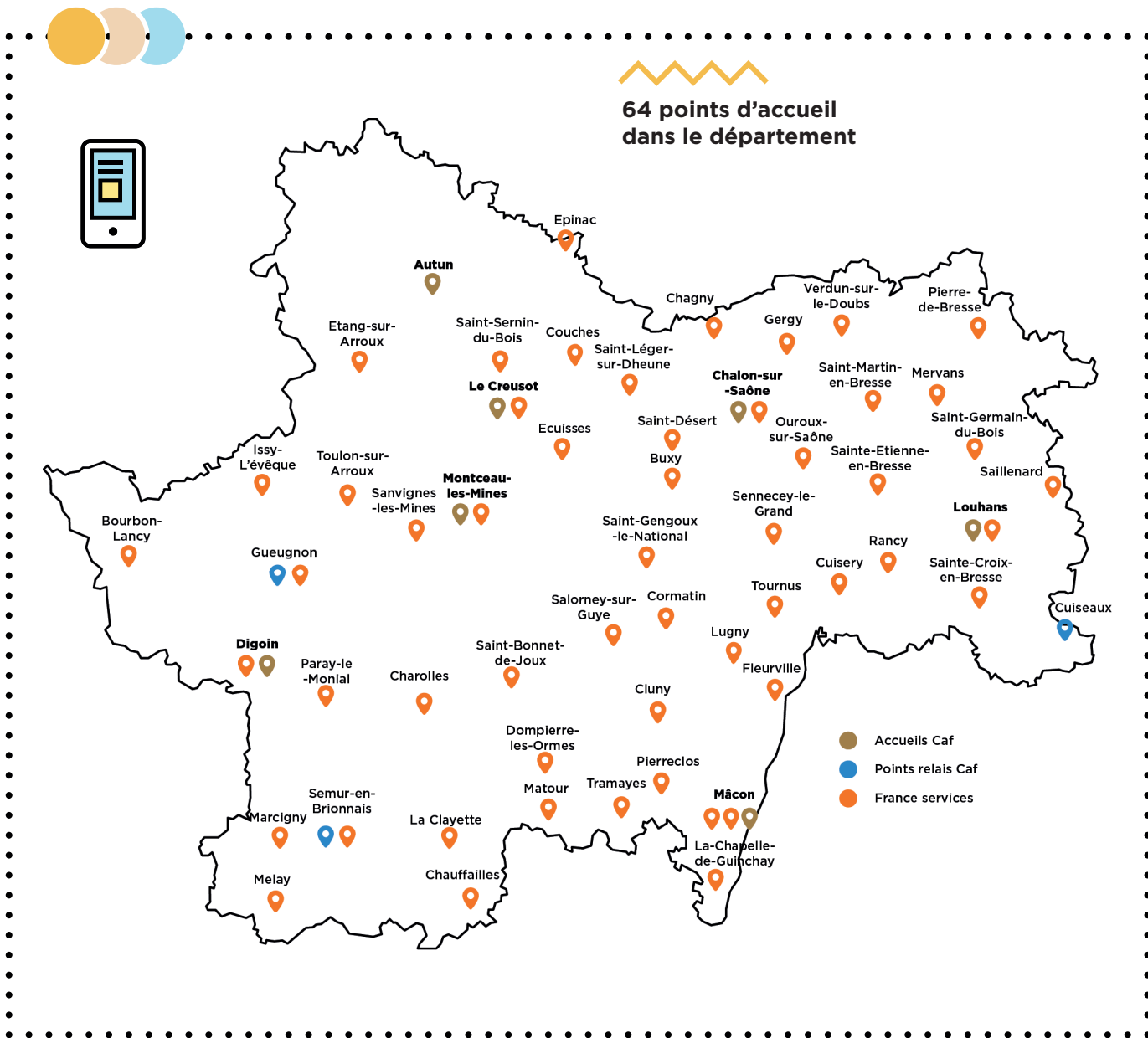
prenons en charge
1 560 appels
téléphoniques

Plus de **200 personnes**, chaque jour, ont par ailleurs été accueillies et accompagnées à l'utilisation des outils numériques dans les **5 espaces multi-services** de nos sites.

En parallèle, notre **offre de rendez-vous** a également été largement utilisée par les différents publics, qu'il s'agisse des rendez-vous d'accompagnement numérique avec un conseiller de service à l'utilisateur (**750 sur l'année**), des rendez-vous avec un gestionnaire conseil allocataires pour faire le point sur le dossier (**13 000 sur l'année**), ou encore des rendez-vous avec un travailleur social pour être accompagné suite à un évènement "fragilisant" (plus de 10 000 sur l'année).

Plus de 13 000 réclamations nous ont été adressées en 2023 et 94 % d'entre elles ont pu recevoir une réponse en moins de 10 jours (contre 76 % au niveau national). De son côté, la médiatrice administrative a par son activité permis de résoudre **274 situations bloquées.**

Enfin, nous avons continué à accompagner le déploiement des structures **France services** dans le département et soutenir leur action. Celles-ci sont aujourd'hui au nombre de **54** et permettent de faciliter l'accès aux services de la Caf et de proposer une offre d'accompagnement numérique de proximité.



LA CAF À L'INITIATIVE ET ATTENTIONNÉE



Nous avons poursuivi en 2023 notre engagement dans la mise en œuvre de parcours attentionnés en direction de certains allocataires autour du triptyque suivant : **un traitement spécialisé et accéléré, une offre de services renforcée, des partenariats développés.**

Aux parcours attentionnés en direction des travailleurs indépendants, des mono-parents, des jeunes résidant en foyers de jeunes travailleurs, et des salariés en structure de réinsertion professionnelle, est venu s'ajouter un parcours en faveur des personnes incarcérées.



Un partenariat "solidaire"

Avec près de 350 salariés, l'association Le Pont est un acteur majeur de la solidarité au niveau du département et connaît à ce titre de nombreuses interactions avec nous. Préfigurant ce qui pourrait être demain une offre de services "de base" à destination de nos partenaires, nous avons accueilli au mois de novembre dans nos locaux un premier groupe "test" d'une quinzaine de personnes du Pont.

Au programme : une présentation de notre offre de services et des "meilleurs" modes de contacts à mobiliser en fonction des situations et besoins, une présentation de l'organisation de la prise en charge des différentes demandes, une présentation de l'offre numérique caf.fr et de Cdap, la visite de l'accueil, de la Pfs, du service Gestion des droits et la rencontre avec les collègues.



Création d'un parcours pour les personnes incarcérées

Un parcours a été élaboré entre le centre pénitentiaire de Varennes le Grand et nous. Concrètement, des collègues Caf :

- assurent un traitement spécialisé et priorisé des dossiers des personnes en détention ;
- animent des réunions mensuelles en faveur des personnes détenues allocataires (prioritairement les bénéficiaires de Rsa et d'Aah arrivés récemment en détention) ;
- reçoivent en rendez-vous au centre pénitentiaire les personnes dont la sortie de détention est proche et dont les droits ont été suspendus ou pour lesquelles une ouverture de droits est nécessaire.



Nos démarches proactives

4 nouveaux collègues conseillers allocataires ont rejoint nos équipes en 2023. Parmi leurs missions principales : développer notre capacité de contacts à notre initiative en direction des allocataires.

Entre autres actions importantes, ils ont ainsi appelé chaque mois plus de 1 000 allocataires qui n'avaient pas encore adressé leurs déclarations trimestrielles et ainsi grandement favorisé le maintien des droits. Ils ont également contacté par téléphone plusieurs centaines de bailleurs afin de les accompagner sur leur espace dédié du caf.fr et ainsi s'assurer du maintien des droits à l'aide au logement de leurs locataires début 2024.



L'accompagnement de 2 réformes importantes

Pour la mise en place d'abord de la déconjugalisation de l'allocation adulte handicapé (Aah), puis ensuite de l'aide aux victimes de violences conjugales (Avvc), nous avons choisi de résolument transformer "nos manières de faire" en matière d'accompagnement des réformes réglementaires d'envergure, dans l'optique de faire preuve du plus d'attentions possibles à l'attention des différentes parties à celles-ci.

En interne, l'ensemble des collègues concernés par les réformes, à un titre ou à un autre, ont bénéficié de séances d'information ou formation personnalisées en fonction de leurs besoins. **En externe**, nos partenaires, regroupés selon leurs nature et besoins, ont pu profiter de webinaires d'informations en amont des réformes, de même que de webinaires de questions/réponses après la mise en place de celles-ci. Nous nous sommes également attachés à prendre contact chaque fois que cela était utile avec les allocataires concernés par les réformes avant l'application de celles-ci ; nous avons également pris contact avec plusieurs dizaines d'allocataires une fois les réformes intervenues pour s'assurer que tout s'était bien passé et connaître les éventuels besoins supplémentaires.



NOS AIDES AUX FAMILLES

Au-delà des prestations légales et des services offerts sur les territoires, nous avons soutenu les familles par des aides financières individuelles prévues dans notre règlement d'action sociale pour un montant de **1,8 millions d'euros**.

Vacances

- **1 525** séjours familles : **479 102** euros versés
- **80** séjours pour **347** enfants : **29 166** euros versés
- **54** aides aux vacances sociales : **64 838** euros versés
- **609** aides au transport : **100 800** euros versés

Jeunesse

- **626** aides Bafa : **232 332** euros versés
- **34** aides à l'autonomie des jeunes : **29 653** euros versés
- **20** jeunes aidés dans le cadre du dispositif Clap : **10 000** euros versés

Parentalité

- **160** aides au parent accueillant : **70 532** euros versés
- **109** aides aux familles endeuillées : **156 918** euros versés
- **16 789** heures d'aides à domicile : **740 287** euros versés

Logement

- **907** aides à l'équipement : **327 760** euros versés
- **14** prêts à l'amélioration de habitat : **14 761** euros versés
- **8** aides caravane : **34 160** euros versés

Assistant maternel

- **46** primes d'installation : **25 500** euros versés
- **2** prêts à l'amélioration du lieu d'accueil : **20 790** euros versés

Accompagnement social

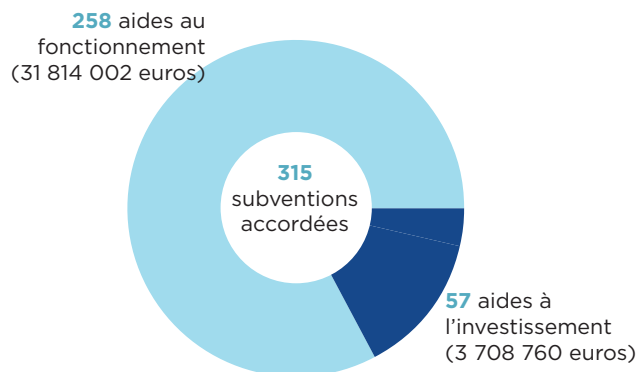
- **2 265** interventions réalisées par **15** travailleurs sociaux
- **231** aides sur projet accordées dans le cadre d'un accompagnement social pour un montant total de **247 171 euros**



NOTRE SOUTIEN AUX FAMILLES SUR LES TERRITOIRES

L'accompagnement des partenaires

Nous aidons les partenaires dans le développement et le fonctionnement des services aux familles sur les territoires et l'amélioration de la qualité des services existants. **Ce soutien est à la fois technique et financier** : nos équipes d'action sociale accompagnent les partenaires dans le montage et la réalisation de leurs projets. Nous versons également des aides financières sous la forme de prestations de service, d'aides au fonctionnement d'un projet ou encore d'aides à l'investissement. En plus des fonds nationaux, nous mobilisons des fonds locaux pour le développement des services à travers des aides définies dans notre Règlement intérieur d'action sociale (Rias).



110 structures bénéficiaires d'une **aide au fonctionnement** pour un montant total de **31 814 002 euros**



Autun : aménagement d'un local dédié aux jeunes au centre social du Prieuré Saint-Martin

Soutenir les initiatives des jeunes, c'est un axe prioritaire du projet social de ce centre social situé en plein cœur du quartier Saint-Pantaléon (quartier politique de la ville). Et pour y arriver, nous avons soutenu la création d'un espace pour les jeunes, pensé par eux (par une subvention d'investissement de 78 000 euros soit 80 % du coût du projet) et la mise en place de projets initiés et portés par les jeunes, accompagnés par des professionnels (grâce à la prestation de service jeunes).



Grand Chalon : création de l'espace petite enfance et de l'incubateur de Maisons d'assistants maternels (Mam)

"Le Grand Jardin" est un équipement neuf qui regroupe le relais petite enfance, le Laep et une crèche de 24 places aux horaires élargis par rapport aux structures qu'elle remplace. Les locaux de l'ancienne crèche ont été mis à profit d'une expérimentation innovante pour développer l'offre d'accueil individuel : un incubateur de Mam. Le but ? Que les assistants maternels qui ont un tel projet puissent expérimenter ce mode de fonctionnement en conditions réelles. nous avons ainsi soutenu le Grand Chalon dans son plan de rénovation du parc de crèches et le développement de solutions innovantes, ambitions portées par la Ctg (330 000 euros de subventions d'investissement pour l'espace petite enfance et prise en charge à 70 % du projet d'incubateur, en plus des aides au fonctionnement des structures).

Les conventions territoriales globales

Au niveau infra-départemental, nous avons engagé avec les collectivités territoriales un partenariat renforcé qui prend la forme de conventions territoriales globales (Ctg) : à partir d'un diagnostic commun des besoins du territoire, nous fixons ensemble pour les années à venir des objectifs partagés de développement et d'amélioration des services aux familles. Les Ctg permettent aussi de rendre plus lisible notre action sur les territoires et de débloquer un panel de financements pour soutenir ces évolutions.



2 conventions territoriales globales signées à l'échelle intercommunale en 2023



Le schéma départemental des services aux familles (Sdsf)

Au niveau départemental, nous animons le Sdsf qui a pour ambition de développer ces services de manière équitable sur le territoire et d'en faciliter l'accès. Pour cela, nous travaillons à coordonner les actions des partenaires impliquées dans les politiques relatives à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et le soutien à la parentalité. En 2023, nous avons fait le bilan du Sdsf précédent et avons préparé le Sdsf 2024-2026.



Nous avons signé 2 conventions territoriales globales (Ctg)

- La Ctg signée avec la **Communauté de communes du Clunisois** (41 communes, 14 000 habitants concernés).

Parmi les actions phares : développer l'offre d'accueil de loisirs pour les 3-11 ans, offrir davantage d'espaces de parole aux parents en développant l'action du lieu d'accueil enfants-parents ou encore repenser les actions tournées vers les jeunes.

- La Ctg signée avec la **Communauté de communes de Saône Doubs Bresse** (27 communes et plus de 12 000 habitants concernés).

Parmi les actions phares : développer l'offre d'accueil en collectif, renforcer le dispositif Avip (crèches à vocation d'insertion professionnelle), créer un lieu d'accueil enfant parent (Laep) sur Verdun-sur-le-Doubs ou encore poursuivre le développement du projet territorial d'animation de la vie sociale.

Nous avons lancé 5 appels à projet :

aides à l'investissement, Parents 71 (Reap), contrats locaux d'accompagnement à la scolarité, maisonS d'assistants maternels, valeurs de la République.



PETITE ENFANCE

Un taux de couverture de **72,9 %** (contre **59,4** au niveau national)

153 établissements d'accueil du jeune enfant (Psu et Paje)
2 705 assistants maternels agréés (dont 170 au sein des Maisons d'assistants maternels)

38 relais petite enfance

62 maisons d'assistants maternels

4 crèches à vocation d'insertion professionnelle

3 514 places en accueil collectif

9 823 places en accueil individuel



ENFANCE JEUNESSE

74 accueils périscolaires

73 accueils extrascolaires

36 accueils adolescents

Animation

12,05 postes financés au titre de la prestation de service jeunes

Promeneurs du net

10 promeneurs



PARENTALITE

Lieux accueil enfants-parents

15 Laep

670 familles accueillies

Médiation familiale

4 associations conventionnées

281 médiations effectuées

Espaces rencontre

4 structures

8 169 heures ouvertes au public

Accompagnement à la scolarité

22 opérateurs

826 enfants accompagnés

651 familles bénéficiaires

Aide à domicile

2 associations conventionnées

18 234 heures d'intervention

Parents71 (Réaap)

9 réseaux locaux

34 actions financées par la Caf



ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Habitat jeunes

4 foyers de jeunes travailleurs

1 résidence jeunes (Claaj)

462 lits

Equipements

29 centres sociaux

24 espaces de vie sociale

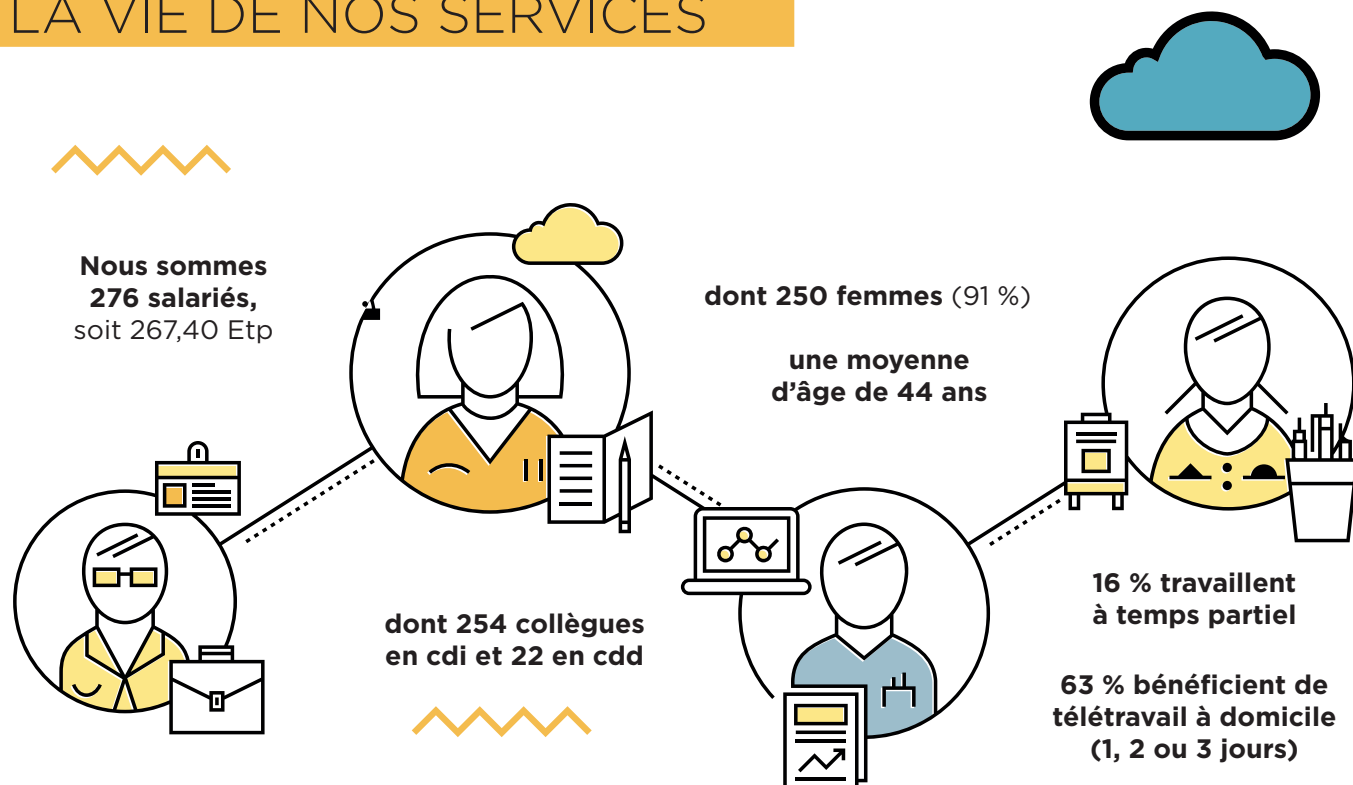
Les crèches à vocation d'insertion professionnelle

Le label AVIP est attribué aux établissements d'accueil du jeune enfant qui réservent des places aux parents en recherche d'emploi. L'objectif est double : lever les freins à l'emploi des parents en proposant une place d'accueil et favoriser le bien-être des enfants dans une structure qui facilite leur socialisation. En 2023, nous avons signé une convention de partenariat avec Pôle Emploi afin de mieux cadrer et coordonner le dispositif. 3 nouvelles places se sont ouvertes en 2023, au sein de la crèche des Blanchettes à Mâcon (gérée par Mâcon Beaujolais Agglomération) ce qui porte à 11 le nombre de places labellisées dans le département.

Labellisation d'un nouveau lieu d'accueil enfants parents

C'était une action phare de la Ctg signée avec la Communauté de communes du Mâconnais Tournugeois. Ce Laep puise ses origines dans un travail partenarial porté depuis 2010 à Tournus entre le centre social, l'association familiale du tournugeois, la Pmi et la Caf, afin de proposer des ateliers et des rencontres parents/enfants. Le projet a évolué jusqu'à aboutir à sa labellisation en Laep début 2023. Nous avons soutenu ainsi son fonctionnement en prenant en charge 50 % des dépenses.

LA VIE DE NOS SERVICES



En matière de ressources humaines

- **26** nouveaux postes ont été créés, à la fois dans le cadre de l'intermédiation en matière de pensions alimentaires et de la gestion du Snaa (service national d'appui à la production de l'Aripa) qui nous a été confiée en janvier et, dans ce contexte, nous avons initié l'expérimentation d'une nouvelle organisation avec la mise en place d'un nouveau rôle de "connecteur" ;
- Nous avons recruté et intégré **35** nouveaux collègues sur **7** métiers différents, toujours avec une volonté d'y associer pleinement les équipes et d'y consacrer du temps et de l'attention ;
- Nous avons poursuivi notre engagement dans nos nouvelles façons de travailler, d'évaluer et de former, notamment en internalisant les formations initiales et en poursuivant la ludification des apprentissages ;
- Nous avons commencé à prototyper un parcours attentionné en direction des salariés en longue absence ;

- Nous avons mis en place une démarche globale d'accompagnement managérial à destination des managers, combinant parcours socle (sur les postures managériales) et actions au choix (communication coopérative et gestion du temps), formations collectives et accompagnement individuel (sous forme de coaching) ;
- Nous avons mis en place notre plan d'action à la suite du baromètre social institutionnel de 2021 ;
- Nous avons installé notre nouveau CSE.

En matière de communication

- Nous avons organisé et animé une dizaine de webinaires à destination de nos principaux partenaires ;
- Nous avons renoué avec nos traditions annuelles : journée d'entreprise, organisée en mode ludique pour se retrouver, journée "parentalité en entreprise" ;
- Nous avons organisé une 1ère "fête des voisins" avec la Cpm ;
- Nous avons reçu différentes visites officielles : député, équipe nationale Aripa, inspection Igas-Igf, ...



Fête des voisins



Visite du député L. Margueritte

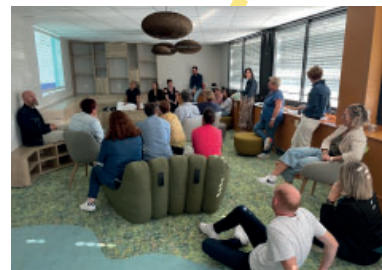


Venue de la Cnaf



En matière de locaux

- Nous avons mis en service notre salle "Imagine", permettant, grâce à son estrade, son immense tableau blanc xxi, ses fauteuils et ses canapés, de créer un climat différent, nous permettant de penser et travailler autrement ;
- Après une phase de négociation avec les entreprises, nous avons démarré les travaux de la tranche 3 de rénovation du siège à Mâcon, consistant à remplacer les ascenseurs et le système de chauffage et climatisation, refaire les sanitaires.



Salle Imagine



Responsabilité sociétale des entreprises



Nous avons poursuivi nos actions en matière de responsabilité sociale. Quelques exemples :

- Nous avons remporté une 3ème victoire au challenge mobilité durable, organisé par l'agglomération de Mâcon ;
- 33 d'entre nous ont bénéficié du forfait mobilités durables et nous avons renégocié ce protocole ;
- Avec la Cnam, nous avons participé à un "défi marche" et avons participé ensemble à des opérations de don du sang ;
- Nous avons organisé pour la 2ème fois le Duo Day nous permettant de créer, pour une journée, un duo entre une personne en situation de handicap et un salarié, pour sensibiliser ainsi au handicap, il fait désormais partie de nos rituels annuels ;
- Nous nous sommes engagés en matière de sobriété énergétique en limitant l'activation de la climatisation et du chauffage ;
- Nous avons cédé d'anciens véhicules de service aux réseaux "Vif" ;
- Nous avons poursuivi nos actions visant à travailler autrement, dans une approche de performance globale et durable : nous avons, par exemple, poursuivi notre vaste projet d'implication des équipes dans la définition de leur façon de fonctionner et les séminaires d'équipes se sont multipliés.



Challenge mobilité



DuoDay



Don du sang



Défi marche



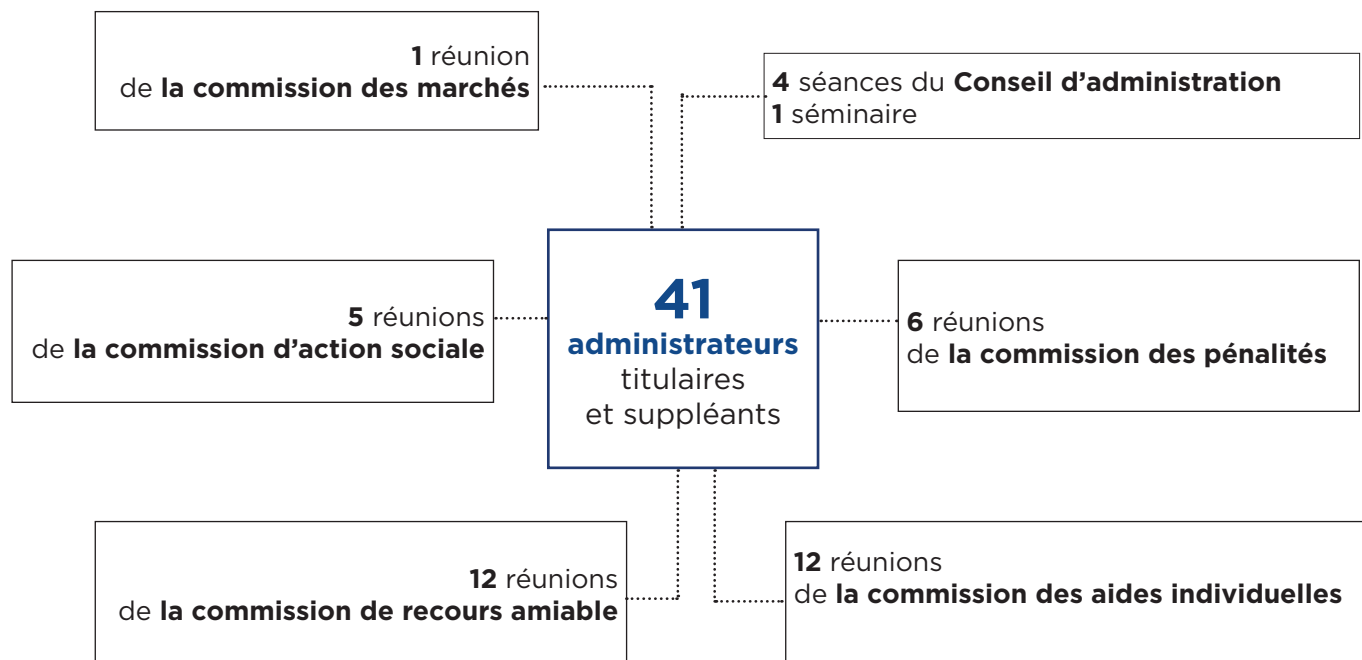
Cession de véhicules Caf



Séminaire Gestion des droits

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Isabelle Jost est présidente du Conseil d'administration, **Michel Bissardon**, 1er vice-président, **Christine Vitu**, 2ème vice-présidente et **Alban Moreau**, 3ème vice-président.



Caf de Saône-et-Loire

177 rue de Paris

71024 Mâcon cedex 9

Retrouvez nous
sur nos réseaux sociaux

